

NOTE DE PRESENTATION

CHARLEROI VILLE APPRENANTE : VERS UN PLAN D' ACTIONS

A. L'apprentissage comme outil de développement et d'encapacitation

L'adhésion de Charleroi Métropole au réseau des villes apprenantes, piloté par Unesco Institute for Lifelong Learning est l'opportunité d'adhérer à un réseau international et d'y capter les bonnes pratiques mises en œuvre pour atteindre les objectifs de bien-être pour tous ses citoyens, de manière durable et inclusive.

En septembre 2020, Charleroi a officiellement rejoint le réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO. Il s'agit de la première ville belge à l'intégrer. Né en 2013 avec la Déclaration de Pékin, ce réseau compte désormais 229 villes à travers le monde (issues de 64 pays différents), toutes désireuses de partager leurs bonnes pratiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie et ayant pour ambition de faire de leur territoire un espace inclusif, résilient et durable.

Ces objectifs ont une résonance particulière pour Charleroi puisque

(1) les indicateurs socio-économiques restent relativement faibles comparés aux autres villes belges, du fait principalement qu'il s'agit d'une ville qui doit faire face à un redéploiement post-industriel ;

(2) augmenter le taux de diplômés et développer le capital humain constituent des défis majeurs à court terme, tout en évitant une fuite des talents à moyen terme ;

(3) l'inclusion et l'équité sont des enjeux fondamentaux pour la métropole dans la mesure où plusieurs clivages s'y superposent : population autochtone vs immigrés des 2^e et 3^e générations ; population active vs personnes inemployées ou hors du marché de l'emploi ; travailleurs du secteur primaire vs employés de secteurs innovants.



En adhérant au Réseau des villes apprenantes, Charleroi considère l'apprentissage tout au long de la vie comme une réponse pertinente à ces différents défis et fait de l'éducation pour tous le levier par lequel agir sur le bien-être, l'intégration et la qualité de vie de ses citoyens.

B. Vers l'élaboration d'un plan d'actions

La méthodologie sous-tendant les actions se veut participative, inclusive et construite à partir de la réalité de la métropole carolorégienne. Elle sera autant top-down que bottom-up.

S'il existe bel et bien un Réseau des villes apprenantes, il n'y a toutefois pas de modèle « clé sur porte » de ce qu'est, ou devrait être, une ville apprenante. Le concept – ses contours, ses ambitions et ses outils – se construit en fonction de chaque réalité locale/régionale et en concertation avec les parties prenantes.

La présente note servira de base à l'élaboration d'un plan d'actions adapté à Charleroi. Elle reprend, dans les grandes lignes, les éléments avancés dans notre dossier de candidature

ainsi que les principes auxquels la Ville entend souscrire à travers son adhésion. Ces éléments devraient permettre aux acteurs concernés de saisir la notion de « Charleroi ville apprenante » et de se positionner par rapport au projet.

Dans un premier temps, il est indispensable de définir des concepts, des axes comme autant d'idées forces auxquelles les actions se référeront.

Ensuite, il s'agira de préciser les défis à relever et les obstacles qui se dressent.

Dans un troisième temps, des propositions d'actions seront listées et des acteurs pour les réaliser identifiés.

Enfin, un planning des opérations sera dressé.

1. Les concepts au cœur de notre ville apprenante

La ville apprenante place l'apprentissage tout au long de la vie (le lifelong learning) au cœur de sa démarche, en tant que moteur de développement social, économique et environnemental pérenne mais également facteur de création de valeur individuelle et collective. Ce concept y est abordé dans son appellation holistique : l'apprentissage peut être formel, non-formel ou informel ; il concerne tous les publics (des plus jeunes aux plus âgés) ; il est accessible à tou.te.s avec une attention particulière pour les plus fragiles.

Charleroi entend renforcer la *résilience* de la ville d'abord, de la Métropole ensuite, en donnant à ses citoyen.ne.s le pouvoir d'agir sur leur avenir personnel et collectif (*l'encapacitation*). La ville apprenante veillera à ne laisser personne sur le côté (*l'inclusion*) et optera pour une *approche systémique* et *collaborative*. Enfin, la notion de *citoyenneté métropolitaine* sera posée et érigée au rang de principe référentiel.

La création d'une société *durable* sera vue comme un objectif collectif partagé. Ces différents axes, au cœur du concept « Charleroi ville apprenante » sont brièvement développés ci-après.

De nombreuses actions existent pour relever ces nombreux défis – le but n'est pas ici de les lister. Le projet ville apprenante n'a pas pour ambition de les remplacer et/ou de les modifier mais propose d'en échanger les bonnes pratiques et de les faire se rencontrer autour d'un même concept.

- *La résilience* : Même si Charleroi reste marquée par les effets de la désindustrialisation, la ville fait preuve d'une incroyable résilience et se tourne vers l'avenir avec optimisme, comme en atteste le redressement économique, culturel ou encore urbanistique de cette dernière décennie. Avec le projet de ville apprenante, l'idée est de permettre à chacun.e de participer à la résilience de Charleroi par le biais de l'apprentissage tout au long de la vie.
- *L'émancipation et l'encapacitation* : Donner le pouvoir à chacun.e d'agir sur son propre futur et, par là même, de contribuer à celui de la ville. Comme exprimé par notre Bourgmestre à maintes reprises, « notre volonté est de donner à chacun.e la possibilité d'épanouir l'ensemble de ses capacités. Notre ville ne se relèvera que si tous y trouvent leur place et s'y investissent ». L'apprentissage est le canal par lequel l'on peut autonomiser et émanciper les individus.
- *L'inclusion* : Charleroi est une ville multipolaire, caractérisée par une grande mixité sociale et culturelle. La ville apprenante concerne et implique l'ensemble de ses habitant.e.s et veillera à ne laisser personne au bord de la route. L'accès à

l'apprentissage doit être (encore davantage) démocratisé et une attention particulière sera accordée aux publics les moins favorisés.

- *L'approche systémique et collaborative* : L'apprentissage ne concerne pas seulement les lieux d'instruction mais s'élargit notamment aux tiers-lieux et aux communautés (familiales, de quartier, d'association entre autres). Par ailleurs, la ville apprenante n'est pas un projet pensé par la ville pour ses citoyen.ne.s. Ces dernier.ère.s sont au cœur du dispositif et doivent s'appropriier le projet.
- *La citoyenneté* : la ville apprenante éveille à la notion de citoyenneté et, plus précisément, encourage le concept de citoyenneté active. Le sentiment d'appartenance, l'identité partagée, a d'ores et déjà profondément boosté l'offre culturelle et artistique carolo. L'accent mis sur la citoyenneté renforcera cette dynamique, encouragera la participation active des citoyen.ne.s à la vie de la cité et les impliquera dans la construction d'une société solidaire.
- *La durabilité* : sur le long terme, l'apprentissage tout au long de la vie permettra non seulement de réduire les inégalités mais, ce faisant, de développer une société plus juste et durable. Il faut à cet égard préciser que le Réseau mondial des villes apprenantes tend à la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'Objectif 4 (« Garantir une éducation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie ») et l'Objectif 11 (« Faire des villes et des établissements humains des endroits sans exclusion, sûrs, résilients et durables »).

2. Les défis à relever

Le projet Charleroi Ville apprenante se veut un soutien aux transformations urbanistiques, sociales et économiques à l'œuvre depuis une dizaine d'années. Il a pour objectif de faire en sorte que les citoyens s'approprient les résultats de ces transformations.

Parmi les nombreux défis à relever, en voici quelques-uns auxquels le projet Charleroi ville apprenante sera particulièrement attentif :

- Charleroi ville apprenante appréhende la réalité de Charleroi dans toute sa *diversité*, à la fois sociale, économique et culturelle. Si dans un premier temps le projet ciblera en priorité la ville de Charleroi et sa proche agglomération, l'ambition est d'y inclure à plus longue échéance la métropole dans sa globalité.
- Même si de nombreuses actions sont déjà entreprises pour y répondre, il subsiste, à Charleroi, des *inégalités socio-économiques et culturelles* contre lesquelles il importe de lutter et dans notre cas, grâce à l'apprentissage tout au long de la vie.
- La crise sanitaire l'a probablement davantage souligné : *la fracture numérique* accentue les inégalités, notamment dans le domaine de l'éducation. La ville a d'ores et déjà mis en place une stratégie proposant notamment de soutenir l'équipement numérique pédagogique des élèves.
- Si Charleroi souffre d'un *taux de diplômés* relativement faible, l'on doit également pointer du doigt la « fuite des cerveaux » et, dans une certaine mesure, l'inadéquation de la main-d'œuvre disponible au marché de l'emploi

Au travers du concept de ville apprenante, Charleroi entend proposer une réponse à ces enjeux et ce, par le biais de l'apprentissage tout au long de la vie.

3. Domaines d'actions et acteurs à mobiliser

Charleroi Métropole foisonne d'acteurs impliqués dans la transformation sociale grâce à l'apprentissage. L'objectif est de les mobiliser, sur base volontaire, autour de ce projet et, par-delà, mettre en valeur leurs actions.

Si l'apprentissage est le concept mobilisateur, ce dernier peut s'incarner dans différents domaines d'actions. Ces domaines ont vocation à se trouver dans le plan d'action. Par la présente, un appel est lancé aux acteur.trice.s associé.e.s à ces domaines (👥). Des questionnements – susceptibles de mener à des pistes d'action à envisager – sont repris à titre indicatif (💡).

- **L'éducation** : Elle est comprise dans un sens très large et se pratique dans de nombreux espaces. La notion d'éducation populaire y trouve toute sa place.



Se retrouvent ici tous les acteur.trice.s du monde de l'enseignement et de la formation (quel que soit le public visé) sans lesquels une ville apprenante n'aurait aucun sens.



Comment favoriser le *lifelong learning* ? Comment dynamiser l'enseignement et la formation ? Comment toucher les publics les plus précaires ? Quelle initiative pour donner le goût d'apprendre ? Comment faire du campus un espace de partage des savoirs, une incarnation de la ville apprenante ?

- **La culture** : Elle s'entend comme vecteur de lien social et comme outil d'émancipation et d'intégration. La culture favorise l'émergence d'une identité partagée, invite à la participation citoyenne et stimule la créativité.



Le milieu culturel carolo est déjà très actif et a toute sa place dans le projet de ville apprenante.



Comment faire se rencontrer la culture et l'éducation ? Comment rendre la culture accessible ? Quels dispositifs pour toucher les différents publics ? Comment favoriser l'immersion culturelle ?

- **La territorialité** : Puisque participer au redéploiement de la ville et à sa résilience est l'objectif principal du projet, la notion de « territoire » fait bien évidemment partie de la réflexion. Cette dimension s'incarne notamment au niveau des collectivités territoriales et des quartiers ou encore au travers de projets plaçant le lien social au cœur de leurs préoccupations.



Les structures locales – notamment celles de soutien à la jeunesse –, les dispositifs d'accueil comme les ATL ou encore les maisons de quartiers sont bien entendu invitées à participer au projet.



Comment faire entrer l'apprentissage au sein des familles ? Quelles structures utiliser comme vecteurs ? Comment créer du lien entre les différentes communautés ?

- *Les technologies de l'information et de la communication* : Tel que préalablement souligné, l'accès aux outils – notamment numériques – est l'une des clés du dispositif.



Les espaces proposant un accès et/ou des services dans le domaine tels que les bibliothèques ou les agences de développement local.



Comment démocratiser l'accès aux outils numériques ?

- *L'emploi* (la mise en activité) est évidemment l'un des domaines concernés par le projet de ville apprenante. L'apprentissage tout au long de la vie permet de se former aux emplois d'aujourd'hui et de demain, de trouver une activité qui fait sens, d'inclure les un.e.s et les autres dans le projet de société.



Les entreprises qui le souhaitent peuvent bien évidemment manifester leur intérêt.



Comment faire se rencontrer le marché du travail et le monde de la formation ? Comment encourager les projets d'entrepreneuriat ? Quels impacts sur la manière de former ?

Les quelques domaines d'action énumérés ici ne sont pas exhaustifs.

Enfin, il va de soi que l'acteur politique est complètement impliqué dans le concept de Ville apprenante. Il n'est pas repris ici pour la simple et bonne raison qu'il est à l'initiative même du projet.